


Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) a pour mission de contribuer à l'amélioration des pratiques de prévention et d'intervention psychosociales, à la hausse de la qualité et de la pertinence de la recherche psychosociale et à l'élaboration des politiques sur les enjeux à caractère psychosocial.

La négligence au cœur de la maltraitance

 La petite Audrey a deux ans. Assise dans sa chambre, elle pleure depuis quelques heures déjà, mais personne n'est là pour la consoler. En fait, c'est la troisième fois cette semaine que la voisine se rend compte qu'Audrey est laissée seule à la maison. Il s'agit de négligence faite à une enfant et de telles situations sont plus courantes qu'on le croit.

Dans la foulée du lancement de ses trousse de formation et de sensibilisation sur les mauvais traitements physiques et psychologiques envers les jeunes enfants en mars 2006, le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) entame la création d'une formule semblable axée spécifiquement sur la négligence. En partenariat avec le Groupe de recherche et d'intervention en négligence (GRIN), le CLIPP en est à la première étape du projet : faire état des plus récentes connaissances scientifiques sur la négligence envers les jeunes enfants.

Cette initiative vient compléter le travail déjà effectué en rapport avec les mauvais traitements en abordant cette problématique sous un autre angle. En effet, la maltraitance envers les enfants n'implique pas toujours de la violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Elle peut aussi se traduire par une absence de soins qui sont essentiels au développement et à la sécurité d'un enfant, et les con-

séquences de ce manque de relation entre l'enfant et le parent peuvent être désastreuses. Chez les enfants négligés par leurs parents, on note des retards de développement importants, tant sur le plan scolaire que dans leurs relations avec les autres enfants, mais

expérimentée de façon continue et qu'elle ne laisse pas de trace visible, les jeunes victimes ont du mal à la distinguer de ce qui constitue leur vie normale. De plus, le manque de définition claire et le caractère généralement non intentionnel des comportements négligents font

nes qui travaillent auprès des jeunes enfants. Les trousse seront constituées de documents vidéo qui présenteront des modélisations inspirées de cas réels et des témoignages d'experts. Afin de compléter le contenu théorique et suggérer des pistes de réflexion et d'action aux utilisateurs, ces trousse comprendront aussi un guide de formation et un document simple et accessible intitulé *Bagage de connaissances* faisant état des plus récents résultats de recherche sur la négligence. Le lancement de la trousse est prévu pour le printemps 2008 et les formations seront offertes par le CLIPP aux professionnels de la petite enfance dès l'automne 2008.

Ce projet s'inscrit également dans les priorités de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) et, comme l'indique la présidente-directrice générale du CLIPP, Mireille Mathieu, « il est prévu que le partenariat établi avec les chercheurs du GRIN s'étendra à l'ACJQ afin de s'assurer que tous les intervenants concernés s'efforcent de prévenir et de contrer la négligence. Le CLIPP poursuit encore là l'un de ses objectifs principaux : s'appuyer sur la recherche pour contribuer à offrir aux enfants du Québec un filet de sécurité tissé serré. »



PHOTO : TIM HOWLAND

Les enfants négligés par leurs parents montrent des retards scolaires, des difficultés relationnelles, des signes d'anxiété et de dépression.

aussi des signes d'anxiété et de dépression.

Cependant, bien que la négligence soit au cœur de la maltraitance, son caractère chronique plutôt qu'épisodique, par opposition aux autres formes de mauvais traitements, rend son identification et sa comptabilisation plus complexes pour les intervenants et les professionnels qui gravitent autour de l'enfant. Mais aussi, parce que la négligence est le plus souvent

souvent hésiter les intervenants lorsque vient le temps de faire un signalement ou, plus grave encore, de recommander de séparer l'enfant de sa famille.

Le processus entamé par le CLIPP et le GRIN mènera à la production d'une trousse de sensibilisation et d'une trousse de prévention et d'intervention, ainsi qu'à un programme de formation à l'intention des person-

GABRIELLE MATHIEU-DUPUIS